JEUDI SOIR
6 DÉCEMBRE 1832.

Ce Journal paraît les Mardi, Jeudi et Dimanche de chaque semaine. On s'abonne au Bureau du Journal, rue d'Amboise, Barrière de Fer; chez M. Baron, libraire, rue Clermont; chez M. Babeuf, libraire, rue Saint-Dominique; et chez M. Perret, imprimeur du Journal, rue St-Dominique.

DEUXIEME ANNEE.
N° 118.

Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est; pour Lyon, de 7 francs pour trois mois, de 13 francs pour six mois, et de 25 francs pour l'année. On ajoutera deux francs par trimestre pour le dehors. Les lettres et paquets doivent être adressés au Bureau, francs de port.

LA GLANEUSE,

JOURNAL POPULAIRE.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON *1893*

La prison est le Séminaire des Patriotes.

Mayeux épiphane.

Je rentrais chez moi, le spectacle s'était prolongé; il était une heure du matin. Tout-à-coup j'entends des cris effroyables : A la garde! au meurtre! on m'assassine!.... Je prête l'oreille : je ne me trompe pas, c'est ici dessous, chez mon voisin M. Poulet, cet ancien marchand de vin traiteur, qui croit avoir été *créé et mis au monde* pour se retirer avec douze mille francs de rentes; parce qu'il a eu le talent de vendre du filet de cheval pour du filet de bœuf; de faire la contrebande et autres bons tours; qui trouve tous les gouvernemens excellens, pourvu qu'ils fassent construire beaucoup de prisons pour mettre les pauvres, attendu que ceux qui n'ont rien doivent désirer d'avoir quelque chose, et que ce désir est attentoire à la propriété.... Qu'importe? cet homme est en peine, voyons. Je prends un de mes pistolets qui était tout chargé sur ma cheminée, ma lumière de l'autre main, je descends et je frappe à la porte de M. Poulet. Les cris cessent; mais après un moment de silence, une voix étouffée comme celle d'une personne saisie d'une grande frayeur, me crie : Qui est là?

— C'est moi, votre voisin du haut; qu'avez-vous donc à crier si fort?

— Ah! c'est vous, mon cher voisin; attendez, je vous en prie, je vais vous ouvrir; et le gros homme, dont la bedaine fait l'effet d'une outre des plus volumineuses, m'ouvre sa porte d'une main tremblante.

— Eh! mais, que se passe-t-il donc chez vous, M. Poulet? J'ai cru que l'on vous assassinait; j'accours à votre aide, ma lumière d'une main, mon pistolet de l'autre.

— « Un pistolet! » M. Poulet qui ne l'avait pas encore remarqué, fit trois pas en arrière. Dieu merci! vous pouvez mettre votre arme en place, je ne crois pas avoir de mal; cependant je sens certaines douleurs, et il se frottait le dos et les cuisses comme s'il eût reçu la discipline. Ah! mon voisin, il faut que je vous conte cette aventure, elle est épouvantable.

— Comment cela, mon voisin; il n'y a personne chez vous; vous avez rêvé, voilà tout.

— Pardon, laissez-moi vous conter, et vous verrez bien que j'ai sujet d'être effrayé.

— Soit, je vous écoute.

— Vous saurez donc qu'hier j'étais de garde au chât....., au palais, veux-je dire; car sous un roi citoyen, les châteaux sont supprimés, et c'est déja une grande améloration.

— Ma foi, M. Poulet, je crois qu'un palais que l'on entoure de fossés de quatorze pieds, peut bien passer pour un château, voire pour une citadelle; ce serait même un sérail s'il s'y trouvait des eunuques et des janissaires.

— Est-ce qu'il n'y en a pas? Je croyais, moi, qu'il y avait de tout dans le chât....; diable de mot, dans le palais du roi citoyen. Enfin, c'est égal, je vous disais donc que j'étais de garde au palais.... Ah! j'y suis cette fois, et qu'il se trouvait quelqu'un à notre poste qui avait le procès des vingt-deux accusés du cloître St-Méry. Or, ce quelqu'un faisait des raisonnemens qui ne me plaisaient pas du tout à moi. Il trouvait mauvais que l'on traitât de rebelles, de révoltes ou d'assassins, des hommes qui, disait-il, n'avaient pris les armes que parce qu'ils s'étaient cru provoqués; mais, lui dis-je, puisque le tribunal les a condamnés, c'est qu'ils étaient coupables.

— Ce n'est pas toujours une raison, les hommes ne sont pas infaillibles; je crois que les juges se sont conduits d'après leur conscience, mais qu'ils ont pu se tromper comme le parlement de Toulouse se trompa une autre fois dans l'affaire de Calas.

TIMBRE A EXTRAORDINAIRE

— Bon, votre affaire des Calas, c'était dans l'ancien régime.

— Qu'est-ce que cela fait, les hommes sont-ils moins sujets à l'erreur aujourd'hui.

— Et bien, moi je vous dis que ce n'était toujours que des *désorganisateurs*, et que puisque vous les défendez, vous ne valez pas mieux qu'eux.

— Mon pauvre Poulet, me répondit-il, vous ne savez ce que vous dites; les désorganisateurs, ce sont ceux qui violent les lois et mettent le peuple dans la nécessité de recourir aux armes pour ressaisir ses droits, comme fit Charles X en 1830. Les *désorganisateurs* sont ceux qui placent toujours leur intérêt au dessus de l'intérêt général, et qui démoralisent les hommes avec quelques poignées d'or pour les engager à servir leur infâme ambition. Quant à nous, ce que nous voulons, *c'est la liberté. Nous voulons l'égalité des droits*; *nous voulons une nation libre*, *tranquille*, *travaillant à l'amélioration de toutes les classes*; *allant chercher le pauvre*, *le soutenant*, *le relevant*, *le rapprochant des riches et plaçant en quelque sorte le niveau sur toutes les têtes.* Nous voulons la gloire et la prospérité de la France; nous voulons la paix si elle est honorable, mais nous ne voulons pas que l'on nous conduise à ce but à la suite d'une royauté recouverte d'oripeaux et qui fasse traîner son char gothique par des écrevisses ou des tortues; nous ne voulons pas de nouveaux programmes à moins que ce ne soit la nation qui les propose, parce quelle seule a droit d'en proposer, entendez-vous, M. Poulet. — Ah! je vous y prends, lui dis-je; vous voulez *rapprocher le pauvre du riche*; vous voulez *égaliser les fortunes*; il n'y a qu'un *bousingot* qui puisse dire cela; allez, allez, si tout le monde voulait dire comme moi.....

— Eh! bien?

— On vous tournerait le dos.

— A la bonne heure, M. Poulet, et moi je pourrais bien vous dire que vous êtes un sot.

— A moi, Félix Poulet, sergent dans les voltigeurs?

— Oui, à vous-même, mais j'aime mieux vous engager à lire le procès des accusés du cloître St-Méry, à réfléchir sur la déposition de M. Delair, avoué à la cour royale, à peser la réponse que lui fit le colonel du 16e régiment de ligne : *Si les dragons ont chargé, c'est par un excès de zèle*; et rapprocher de cette déposition celles de MM. Liembert, Thibaudau, Georges, Bescher, Bignon, Toncas, Gardarin, et tous les autres, depuis la page 60 jusqu'à la page 66, afin que devenant plus raisonnable, vous pleuriez avec nous sur les nombreuses victimes de cet *excès de zèle* et sur l'inflexible vengeance qui ne se trouvait pas encore satisfaite de s'être baignée dans le sang des vaincus et d'avoir respiré avec une volupté féroce le dernier râle des blessés qu'elle venait d'achever.

Je vous avoue, mon cher voisin, que dans ce moment le *particulier* pensa me séduire; car voyez-vous, je suis sensible, très sensible par fois; et ce tableau.... Mais je me souvins heureusement de ces glorieuses paroles : *Liberté, ordre public.* Aussitôt je me levai pour prendre mon fusil et me mettre à mon rang, car on venait nous relever. Or, rentré chez moi ce soir à la brune, je n'eus rien de plus pressé que de me mettre au lit, et il n'y avait pas mal de temps que j'y étais, quand je fis un songe. Ouf! quel songe! J'en frémis encore, mon cher voisin; oui, je vous conserverai toute ma vie la plus sincère reconnaissance d'y avoir mis un terme en venant me réveiller. Figurez-vous que je me trouvais dans la rue St-Martin, au milieu de la nuit, environné de cadavres sanglans, menacé de mille dangers, puisque c'était la nuit du 5 juin qui se reproduisait à mon imagination. Dans ce moment le ciel s'ouvre, un rayon de lumière en part et se déroule jusqu'à moi; au milieu de cette clarté, un personnage, *monté à cheval sur une pique*, descend rapidement en parcourant cette voie lumineuse.

— Pardon, mon voisin, n'était-ce pas le scyte Abaris (1) monté sur sa flèche. plutôt que sur une pique?

— Non, mon voisin, ce n'était pas votre *Abaris* que je ne connais pas, c'était ce bossu si fameux, en un mot, c'était Mayeux, et il n'était pas monté sur une flèche, mais bien sur une belle et bonne pique, et il y avait quelque chose au bout qui ne me laisse aucun doute.

— Ah! bon!

— Oui, et quand il fut arrêté, il secoua sa bosse d'où il tomba beaucoup de bulles lumineuses, desquelles il sortit ensuite de charmans petits enfans, ayant tous une belle chevelure blonde bien bouclee, portant aux dos de petites ailes blanches, et tenant dans leurs mains des couronnes et des palmes. A un signal que leur fit le bossu, ces petits anges, car ils me parurent tels, s'envolèrent près des corps morts, les touchèrent du bout de leurs palmes, et les ayant tous ressuscités au même instant, leur posèrent à chacun une couronne sur la tête, et leur mirent des palmes dans les mains, puis formant un cercle autour d'eux de leurs petits bras frais et potelés, ils les conduisirent en chantant jusqu'à cette porte du ciel que j'avais vu s'ouvrir; il me semble entendre encore leur refrain :

« *Ils sont morts pour la liberté.* »

Comment donc, M. Poulet? Savez-vous que cela est joli, et vous vous plaignez d'avoir fait un si beau rêve; je dirais presque d'avoir eu une si belle vision?....

— Ah! mon voisin, si ce n'était que cela? Ouf! qui bouge par là?

— Personne, mon voisin; il n'y a personne ici que nous.

— Cependant je crois avoir entendu remuer quelque chose, *cela* a soupiré; voyez-donc s'il vous plaît.

— Là, là! rassurez-vous, c'est votre chat qui a fait tomber ce papier en se réveillant.

— Ah! c'est vrai. Mon pauvre minet, tu m'as fait grand-peur. Or, pour en finir, je vous dirai qu'après

(1) Abaris était un scythe qui, pour avoir chanté un voyage d'Appollon, fut fait grand prêtre de ce Dieu, et reçut de lui, outre l'esprit de prophétie, une flèche sur laquelle il traversait les airs.

le départ du cortége, le bossu s'abaissa jusqu'à terre, puis descendant de dessus sa pique, il me lança un regard terrible et me dit : De même que le courage héroïque reçoit tôt ou tard sa récompense, de même aussi l'égoïste au cœur de plomb, l'homme lâche et insensible, cupide et avare, qui sacrifierait le genre humain tout entier pour augmenter son trésor d'une pièce de cinq francs, doit être rétribué selon ses œuvres. Dans ce moment il frappa la terre avec sa damnée pique, et il en surgit deux chnapans en forme d'ogres, armés de fouets à gros nœuds, qui me saisissant chacun par un bras, se mirent à me déchirer le dos et les cuisses de manière à me faire pousser les cris que vous avez entendus... Ouf! ah! le vilain bossu! Ah! les vilains ogres, avec leurs longs nez à la d'Argout, leurs bouches effroyables d'où sortaient des tourbillons de flammes qui me coupaient la respiration!

— Calmez-vous, mon voisin, tout cela n'est qu'un rêve.

— Non, mon voisin, je vous assure qu'il y a plus que du rêve là-dedans; je sens certaines douleurs, aïe! aïe ; — Je vous assure que votre imagination fortement frappée, produit chez vous ces appréhensions que vous prenez pour des douleurs; remettez-vous, et tâchez de prendre du repos. Dans ce moment, deux heures sonnèrent, je rallumai la veilleuse de M. Poulet; et après lui avoir souhaité un bonne nuit, je fus me mettre au lit, où je dormis beaucoup plus paisiblement que lui, parce que ma conscience ne me reprochait pas d'être un hypocrite, un ladre ni un barbare, comme cela doit arriver presque tous les jours aux gens qui s'intitulent *le juste-milieu*.

PROCÈS DU PRÉCURSEUR.

Le jury, en acquittant hier M. Dufaitelle sur la plaidoirie de Me Michel-Ange Périer, a consacré le principe de la liberté illimitée de la presse.

Cet arrêt est un événement politique d'une immense portée, et sera fertile en conséquences pour l'avenir. — Il est maintenant décidé qu'on peut discuter librement les formes politiques du gouvernement, pourvu qu'on ne fasse pas appel à l'insurrection. — La presse a acquis le droit de proclamer tout espèce de théorie; elle peut aujourd'hui tout dire.

Dans cet important procès figuraient M. Dufaitelle, comme auteur de l'article incriminé, et M. Petetin, comme gérant. — Après l'acquittement de M. Dufaitelle, par le jury, la cour avait à prononcer sur M. Petetin, qui s'était abstenu de comparaître. — On a vu ce qui n'était encore arrivé dans aucun procès de ce genre. — M. Petetin a été acquitté par défaut.

Le café Corty.

Vous n'allez jamais au café Corty parce que vous supposez peut-être qu'un prolétaire, qu'un républicain comme vous ou moi y serait fort mal reçu de l'aristocratie fabricante qui s'y réunit habituellement. Vous avez tort. A la vérité, l'on y parle sans beaucoup de ménagement des républicains auxquels on donne l'épithète banale et consacrée d'anarchistes et des prolétaires que l'on qualifie élégamment de *pillerots*; mais c'est lorsqu'il n'y a là ni prolétaire ni républicain. Qu'il y vienne par aventure l'un de ces maudits patriotes d'opinion bien connue, et tous nos fanfarons du juste-milieu demeurent bouche close, ou se bornent prudemment à parler de la pluie, du beau temps, de filles de joie ou de quelque bon repas chez Mad. Victor. Le café Corty est, je vous assure, un lieu extrêmement curieux à observer, et je vous ennage à y venir quelquefois. C'est là qu'on peut connaître toute la portée d'esprit de ces hommes à *position sociale*, comme ils disent; de ces aristocrates de nouvelle étoffe, dont les pères ont humblement manié l'alène et le tranchet, ou ont pétri le petit pain que leurs enfans, non encore élevés à la haute profession de fabricans, allaient distribuer tous les matins, dans les comptoirs où ils devaient se rengorger plus tard. Je vous ferai quelque jour le portrait de la plupart de ces originaux, et vous pourrez en augmenter votre collection d'*aristocruches*. En attendant, je vous parlerai d'une petite scène, dans laquelle ces honorables bourgeois ont rempli un rôle qui vous paraîtra peu digne des amis exclusifs de l'ordre public, ainsi qu'ils prétendent l'être.

Deux étrangers, portant le costume de saint simoniens, venaient de passer devant le café Corty, lorsque quelques-uns de ses habitués les plus assidus, qui certainement n'avaient jamais lu une ligne de St-Simon, du *Globe* ou de l'*Organisateur*, se mirent à les huer comme aurait pu le faire la plus sotte populace. Les deux étrangers revinrent sur leurs pas, et s'arrêtèrent froidement devant la porte du café pour savoir ce qu'on leur voulait; mais ceux qui les insultaient de loin n'osèrent pas le faire en face, et firent semblant de regarder en l'air les ouvriers qui travaillent aux sculptures du Grand-Théâtre; ce que voyant, les disciples de St-Simon continuèrent leur chemin.

Lorsqu'ils furent un peu éloignés, nos bravaches du café appelèrent quelques petits polissons de la rue, et les excitèrent à poursuivre les saints simoniens de leurs huées et de leurs invectives; mais la jeune fierté de ces enfans refusa de servir d'instrument à une pareille lâcheté. Voila les passe-temps, les actes de nos hommes à *position sociale*. Et vraiment, vous en verriez, vous en entendriez bien d'autres, si, comme je vous y invitais tout-à-l'heure, vous alliez quelquefois au café Corty.

NOUVELLES.

Lyon.

Le général Bourmont a traversé Lyon, lundi dernier, à 11 heures du soir. Il était escorté par un détachement de gendarmerie et un piquet d'infanterie. On assure qu'il a été arrêté au Pont-de-Beauvoisin, et qu'on a trouvé des drapeaux blancs et des proclamations dans des caisses qui le suivaient.

— M. Eugène Dufaitelle publiera, lundi prochain, une brochure

sous ce titre : *L'opinion républicaine absoute par le jury lyonnais. Assises du 4 décembre* 1832.

— C'est aujourd'hui qu'est appelée devant la cour royale l'affaire des troubles de Grenoble. On nous assure que des révélations de la plus haute importance surgiront de ces débats, et qu'il sera démontré par les avocats que les habitans de Grenoble ont été victimes du plus infâme guet-à-pens.

INTÉRIEUR.

PARIS.

Un courrier, adressé à une des principales maisons de commerce de la capitale, a annoncé la nouvelle du commencement des hostilités à Anvers.

— On prépare, en ce moment, au ministère du commerce, un projet de loi ayant pour objet de donner au roi la faculté de choisir les maires en dehors des conseils municipaux. Allons, encore un pas dans la carrière de l'impopularité.

EXTÉRIEUR.

Anvers. — Le maréchal Gérard a enfin sommé le général Chassé de rendre la citadelle. Cette sommation est un modèle de politesse. Sous l'empire, on aurait dit à Chassé : Il est huit heures, si à neuf heures vous ne vous rendez pas, à midi nous serons maîtres de la Citadelle, et à une heure vous serez pendu. Oui, mais le maréchal Gérard n'est pas aussi impoli. Sa sommation se termine par ces mots : Recevez, je vous prie, Monsieur le général, l'assurance de ma haute considération.

— On croit entendre le canon; peut-être est-ce le général Sébastiani qui attaque les forts, mais rien n'est certain. Il règne au quartier-général tout le mouvement d'un premier jour d'attaque.

— La tranchée a été ouverte dans la soirée du 29. La citadelle n'a commencé le feu que dans la journée du 30. Quelques lettres annoncent que l'on tire dans toutes les directions, et que les soldats montrent beaucoup d'ardeur. La tranchée a été ouverte sous le commandement du duc d'Orléans. Gare!.... gare!....

Prusse. — On écrit d'Aix-la-Chapele : La nouvelle de la maladie du roi de Prusse est entièrement dénuée de fondement. N'accordez aucun crédit aux bruits de guerre qu'on vous rapporte sur la Prusse.

Portugal. — Les journaux anglais annoncent que la position de don Pédro est désespérée.

GRAND-THÉATRE.

Nous avons encore une chute à consigner. *Vert-Vert*, mis en ballet, a perdu toute sa grace, toute sa gentillesse, tout son esprit. C'est une pâle contr'épreuve du vaudeville de ce nom, auquel Mme Adam et Barqui prêtent l'un et l'autre tant de vérité. Les scènes du ballet ne sont qu'ébauchées et perdent, après le vaudeville, beaucoup de leur intérêt. Ragaine prendra sa revanche, nous l'attendons à un nouvel ouvrage. Son pas avec Mme Lecomte, notre sémillante danseuse, a été applaudi à différentes reprises.

L'opéra de *Fra-Diavolo* n'a pas été rendu avec autant de talent que dans la nouveauté. La voix de Dumas ne soutient pas toujours avec un égal bonheur la grande responsabilité de ce rôle. Au troisième acte, il a encouru quelques marques d'improbation.

Mlle Otz a été charmante dans la scène de la toilette nocturne.

Germain s'est fait applaudir dans sa romance : *Je l'aimai tant.*

Duprez a joué l'*anglais* avec originalité et il a chanté ses couplets de manière à s'attirer de nombreux applaudissemens.

L. B.

GLANE.

On a bien raison de dire, en parlant d'Anvers, le théâtre de la guerre, car je crois que le juste-milieu va nous y faire jouer une fameuse parade.

— M. Thiers se vante de l'arrestation de la duchesse de Berry. Qu'il y prenne garde. D'arrestations en arrestations, il pourrait bien finir par se prendre au collet.

— M. Sylvain-Blot a été nommé sous-préfet de Villefranche. Nous espérons, que comme musicien, il s'arrangera de manière à ne pas mériter un charivari.

— Le *Courrier de Lyon* prétend que M. Fulchiron a été félicité par M. Lherbette en descendant de la tribune. Cela prouve que M. Fulchiron a Lherbette..... pour lui.

— En ouvrant la *tranchée* Poulot a été pris d'une forte *colique.*

— M. Fulchiron va, dit-on, être nommé ambassadeur. On parle de l'envoyer à la *porte.*

— Les rédacteurs du *Courrier de Lyon* ne devraient plus porter des chapeaux. Les *claques* leur iraient beaucoup mieux.

— Le *Courrier de Lyon* prétend que les jeunes républicains sont des publicistes de collége. C'est, sans doute, pour cela qu'ils sont fatigués des *écoles.*

— La police vient d'arrêter l'habit bleu soupçonné d'avoir tiré le coup de pistolet. Malheureusement il n'y avait personne dedans.

— On disait autrefois : Je m'en moque comme de Colin Tampon. à présent on dit : Je m'en moque comme d'un coup de pistolet.

— Ils auraient dû retarder leur coup pe pistolet jusqu'au 1er avril.

— Le *Courrier de Lyon* devrait bien faire placer en tête de son journal, ce vers :

Errer est un malheur, mais se vendre est infâme.

— Comment se fait-il, disait quelqu'un au Charles-Quint du *Courrier de Lyon*, que vous ayez pu consentir à vous vautrer dans la fange du juste-milieu, vous qui écriviez dans les journaux des articles républicains. Charles-Quint, qui a de l'érudition, répond aussitôt : *Que voulez-vous, mon cher, ces diables d'hommes ont les poches pleines d'argumens irrésistibles.*

— Le canon tonne, dit le *Courrier de Lyon* d'aujourd'hui. *En avant! vive la France.* Il s'adresse sans doute aux patriotes; car s'il parlait aux hommes de son parti, il devrait leur crier : *En arrière; vivent les caves.*

— Le juge d'instruction demandait à Mlle Bourry : Etes-vous *Ravaillac ou Damiens?* — Non, Monsieur, répond l'intéressante personne, je suis de Calais.

Le prix des insertions est de 25 cent. la ligne.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1893

Annonces.

Pâte pectorale.

La Pâte pectorale de Regnault obtient toujours d'heureux effets dans les enrouemens, rhumes et catharres. C'est un médicament qui joint à des vertus efficaces un goût fort agréable. Il convient à ceux qui par état sont obligés de parler ou de chanter en public.

Le dépôt est à Lyon, chez M. Boitel, pharmacien, rue Lafont, n° 24.

DIRECTION GÉNÉRALE

DES NOURRICES,

Place St-Jean, n° 3, en face de la Cathédrale,

Gestion de M. Poujol, ancien directeur.

J. A. GRANIER, *Gérant.*

IMPRIMERIE DE PERRET, RUE ST-DOMINIQUE, N. 13, LYON.